



Liège, 4 mars 2021

Madame,
Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous envoyer l'édition 2021 de votre *Guide de la fiscalité salariale pour les entreprises*.

Les auteurs, *Isabelle Caluwaerts et Peggy Criel, Legal Experts* chez *Partena Professional*, ont arrêté l'actualisation de cet ouvrage en date du 25 février 2021.

Les informations et les montants repris sont ceux applicables aux revenus 2021 (exercice d'imposition 2022), sauf en ce qui concerne les informations relatives aux fiches fiscales qui se rapportent aux revenus 2020 (exercice d'imposition 2021) et sont conformes aux dernières instructions administratives du SPF Finances.

Tous les exemples ont été adaptés, et les nouveautés de l'année 2020 et du début de l'année 2021 ont été intégrées. Pensons notamment :

- à toutes les mesures prises dans le cadre de la pandémie COVID-19, comme :
 - l'introduction d'une dispense temporaire de versement du précompte professionnel;
 - l'instauration d'une exonération des rémunérations relatives à 120 heures supplémentaires volontaires prestées chez des employeurs appartenant aux secteurs critiques ou cruciaux;
 - l'assouplissement des conditions d'octroi de l'exonération de précompte professionnel sur les revenus du travail des étudiants et leur maintien à charge des parents;
 - les accords conclus afin de clarifier la situation fiscale des travailleurs transfrontaliers;
 - la prolongation de la durée de validité des éco-chèques, titres-repas, chèques sport et chèques culture;
 - la création des chèques consommation exonérés d'impôt pour les travailleurs et déductibles pour les employeurs;
 - etc.
- à l'introduction d'une nouvelle dispense de versement de précompte professionnel pour les employeurs qui accordent à leurs travailleurs plus de formations que celles imposées;
- à la suppression de l'exonération des revenus issus de services occasionnels entre citoyens, à l'adaptation du cadre juridique pour les revenus issus de l'économie collaborative et au rétablissement temporaire de l'exonération des revenus du travail associatif dans le secteur sportif.

Toutes ces nouveautés et d'autres encore sont examinées de façon pratique, sous forme de tableaux et accompagnées d'exemples.

Nous vous en souhaitons bonne réception et nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

Myriam Dauphin
Content Editor

(Code du produit: GFS/YI/21001)